

AVRIL 2025

Épargne

Retraite 2 Plus

La lettre des orientations de gestion financière

D'une rive à l'autre

Géographiquement un océan nous sépare des Etats- Unis.

Historiquement nous sommes liés mais aujourd'hui nos approches sont différentes sur les sujets notamment géopolitiques et économiques. L'Amérique veut préserver et même accroître son leadership économique en utilisant plusieurs armes (nouvelles technologies, relocalisation de la production industrielle et augmentation des tarifs douaniers). En Europe, nous cherchons un chemin de croissance avec une attention particulière à la durabilité, l'équité sociale et l'intégration régionale. Un mélange d'équilibres sociaux et environnementaux. De l'autre côté de l'océan Pacifique, la Chine a bâti sa croissance sur l'industrie et l'exportation en rattrapant un retard considérable en quelques décennies. Deux océans donc, mais surtout trois visions du monde très différentes.

L'Europe, dans ce brouillard créé par les annonces de D. Trump a pris des décisions structurantes. Le plan Rearth Europe souligne la nécessité pour l'Europe de prendre d'avantage en charge sa propre sécurité. Il doit permettre de relancer une industrie qui peine aujourd'hui à trouver des débouchés. L'Allemagne va aussi relâcher ses contraintes budgétaires pour financer un plan de réindustrialisation et d'investissement dans les infrastructures d'une ampleur inédite et supérieure au plan Marshall qui est tout à fait capable de redonner à l'Allemagne un rythme de croissance oublié depuis longtemps. S'agissant d'un poids lourd européen, qui représente un quart du PIB de la zone, cela est de nature à donner beaucoup plus de visibilité à la croissance du vieux continent.

Aujourd'hui la visibilité est faible sur les marchés américains qui ont chuté depuis la prise de fonction du nouveau président. Cependant des forces de rappel existent car le consommateur, l'épargnant et l'électeur américain ont le dernier mot ! Le consommateur n'acceptera pas un surcroît d'inflation important créé par des droits de douane exorbitants, l'épargnant a vu sur le trimestre une chute de ses actifs de l'ordre de 20% tandis que l'électeur doit être convoqué

l'année prochaine à des élections de mi-mandat. Donald Trump ne peut continuer à délivrer des mauvaises nouvelles et doit rapidement mettre en application le volet fiscal de son programme en faveur des entreprises et des consommateurs. Voilà qui pourrait rassurer les marchés !

La Chine est assurément dans l'œil du cyclone de la guerre commerciale. C'est principalement contre son économie qu'elle est dirigée. Elle est au pied de la muraille et doit impérativement réveiller une économie domestique qu'un consommateur fragilisé par les dernières crises (Covid, immobilier..) avait délaissée.

Concernant la gestion des contrats d'assurance vie qui nous est confiée deux objectifs continuent de nous guider : la prudence et la recherche de diversification à travers des actifs décotés comme les petites et moyennes valeurs européennes en capacité de profiter de la nouvelle donne économique de la zone. Le cœur des allocations reste très équilibré entre les zones géographiques. De plus, notre sélection sur les marchés obligataires offre une rémunération substantielle dans un cadre sécurisé.

François Portelli
Allianz Patrimoine



Épargne

Retraite 2 Plus

Contrat d'assurance vie de groupe à adhésion facultative, de type multisupport, souscrit par l'association ASAC auprès d'Allianz Vie.

Rappel du positionnement des orientations de gestion de novembre 2024

Pour les arbitrages de novembre, le niveau de risque global des options de gestion a été augmenté.

Supports en UC ⁽¹⁾ de risque « modéré » : le poids des actifs de risque « modéré » dans les orientations de gestion a été diminué pour laisser la place à une part plus importante d'actifs risqués.

Supports en UC ⁽¹⁾ de risque « élevé » : les mouvements du dernier semestre de l'année 2024 ont consisté essentiellement à prioriser les actions américaines notamment celles en lien avec l'économie domestique (les petites et moyennes capitalisations) dans l'hypothèse de l'élection de Donald Trump. Les actifs de la zone euro sont restés minorés (manque de croissance et problèmes politiques en France et Allemagne). Au sein des actifs émergents, une réallocation géographique a été opérée au détriment de la Chine et en faveur d'actifs plus globaux. Elle est complétée par une exposition sur l'Inde qui permet de diversifier vers une zone en forte croissance, à partir du profil équilibre.

Convictions thématiques

Dans les options de gestion, outre des modifications d'ordre géographique, des rééquilibrages sectoriels ont été effectués lors des arbitrages d'avril 2025 :

- Sortie des actifs du thème de la « santé » qui ont été très résilients,
- Sortie des actifs du thème des « matières premières » car un probable ralentissement économique mondial (dans le prolongement de la guerre commerciale) peut être pénalisant.
- Le thème de l'intelligence artificielle redevient attractif après le récent tassement des cours et donc des valorisations. Il entre de nouveau dans les orientations de gestion et reste un vecteur de croissance à long terme.

Approche ESG ou ISR

Le sigle ESG désigne les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'une entreprise.

L'ISR ou Investissement Socialement Responsable est un investissement qui vise à la fois une performance financière et un développement durable.

Vous trouverez la liste des supports avec la dimension ESG sur le site d'Allianz :

<https://www.allianz.fr/assurance-particulier/epargne-retraite/placements-financiers/finance-durable.html#/financedurable>.

Les investissements sont réalisés sans restriction dans n'importe quel secteur d'activité.

(1) UC : Unités de Compte

Épargne

Retraite 2 Plus

Contrat d'assurance vie de groupe à adhésion facultative, de type multisupport, souscrit par l'association ASAC auprès d'Allianz Vie.

Supports en UC ⁽¹⁾ de risque « modéré »

Emprunts État Euro (5-7 ans) du 01/01/25 au 31/03/25 : -0,2 %

Ces supports ont été particulièrement défensifs grâce à des expositions majoritairement positionnées sur des échéances courtes et moyennes moins sensibles à la volatilité des marchés obligataires. La diversification sur les dettes des pays émergents a été contributrice et procure un rendement substantiel.

Pour le deuxième trimestre 2025, ces actifs sont minorés pour laisser la place à une plus forte pondération des actifs en actions. Dans ce contexte de baisse des marchés, une prise de risque légèrement accrue nous paraît pertinente. Par ailleurs, le positionnement sur les obligations court et moyen terme est encore renforcé. Il est très protecteur face à la volatilité importante du marché obligataire. La nature des supports va aussi évoluer et des supports sur le crédit international de qualité vont venir renforcer le rendement « embarqué » par ces actifs.

Concernant les « stratégies opportunistes ⁽²⁾ », aucun changement n'est effectué en termes de poids général dans les allocations. Elles délivrent un rendement positif dans le cadre d'une prise de risque faible qui les sécurise encore plus.

Supports en UC ⁽¹⁾ de risque « élevé »

Actions Zone Euro

DJ Eurostoxx 50 du 01/01/25 au 31/03/25 : +8,9 %

Notre conviction : des éléments changent la donne pour les années à venir. L'Allemagne prévoit un méga plan de relance de 1000 milliards d'euros sur 10 ans. Le plan ReArm Europe devrait aussi permettre de mobiliser jusqu'à 800 milliards d'€ sur 5 ans pour assurer l'indépendance militaire de l'Europe.

Traduction dans les orientations de gestion pour les arbitrages : ces éléments sont structurants, le poids de cette zone est légèrement augmenté d'autant que les valorisations sont raisonnables avec la baisse des marchés actions début avril.

Actions pays émergents

MSCI Émergents (€) du 01/01/25 au 31/03/25 : -0,3 %

Notre conviction : ces pays devraient délivrer une croissance substantielle en 2025 notamment l'Inde qui vient de subir une baisse de marchés qui ouvre une opportunité en termes de valorisation. Ce pays devrait aussi être largement épargné par la guerre commerciale.

Traduction dans les orientations de gestion pour les arbitrages : l'exposition plus large aux émergents depuis juillet est complétée par une exposition sur l'Inde qui permet de diversifier les investissements à partir du profil équilibré.

Actions US

S&P 500 (€ couvert) du 01/01/25 au 31/03/25 : -9,2 %

Notre conviction : malgré l'impact de la guerre commerciale, les marchés attendent le plan de stimuli fiscaux pour les entreprises et les particuliers. Les fondamentaux restent bons et des éléments pourraient modérer D. Trump (élections mi-mandat)

Traduction dans les orientations de gestion pour les arbitrages : le poids de cette zone est maintenu. Un arbitrage sectoriel est effectué. Les actifs sur le secteur de la santé ont été très défensifs, ils sont arbitrés vers des actifs du secteur de l'intelligence artificielle redevenus attractifs après la baisse du 1^{er} trimestre.

Actions Chine

MSCI Chine (€) du 01/01/25 au 31/03/25 : +11,4 %

Notre conviction : les plans de soutien pour redonner confiance aux consommateurs sont très importants. Cela ouvre une nouvelle voie pour le pays. Mais la guerre commerciale crée de l'incertitude.

Traduction dans les orientations de gestion pour les arbitrages : le poids de ces actifs est maintenu. La valorisation encore faible de ce marché offre des perspectives de croissance encore importantes. Des plans de relance pour stimuler la consommation devraient compenser en partie la baisse prévisible des exportations vers les États-Unis.

(1) UC : Unités de Compte

(2) Stratégies non directionnelles : leur objectif est de générer une performance absolue déconnectée de l'évolution des marchés en maintenant une prise de risque faible.

La gestion déléguée Conviction

ASAC 30 Conviction

L'objectif de l'orientation de gestion est de préserver le capital.

Cette orientation de gestion est adaptée à un niveau de risque de perte en capital "faible".

Performances ⁽¹⁾

(au 31/03/2025)

Depuis le 1er janvier 2025	0,35%
Année 2024	2,83%
Depuis le lancement (02/03/2014)	36,84%

Allocation

■ Risque modéré,
13%

■ Fonds Euros, 70%



■ Supports UC risque élevé,
17%

- Actions US Small Mid Cap 1%
- Actions US 5%
- Actions thématiques 3%
- Actions Europe 7%
- Actions Emergents 1%

ASAC 45 Conviction

L'objectif de l'orientation de gestion est de maintenir un équilibre entre valorisation et préservation du capital.

Cette orientation de gestion est adaptée à un niveau de risque de perte en capital "modéré".

Performances ⁽¹⁾

(au 31/03/2025)

Depuis le 1er janvier 2025	0,18%
Année 2024	2,79%
Depuis le lancement (02/03/2014)	39,21%

Allocation

■ Risque modéré,
14%

■ Fonds Euros,
53%



■ Supports UC risque élevé,
33%

- Actions US Small Mid Cap 3%
- Actions US 8%
- Actions thématiques 4%
- Actions Europe 13%
- Actions Chine 5%

ASAC 60 Conviction

L'objectif de l'orientation de gestion est de maintenir un équilibre entre valorisation et préservation du capital.

Cette orientation de gestion est adaptée à un niveau de risque de perte en capital "moyen".

Performances ⁽¹⁾

(au 31/03/2025)

Depuis le 1er janvier 2025	-0,01%
Année 2024	3,09%
Depuis le lancement (21/03/2016)	34,07%

Allocation

■ Risque modéré,
14%

■ Fonds Euros, 43%



■ Supports UC risque élevé,
43%

- Actions US Small Mid Cap 4%
- Actions US 11%
- Actions thématiques 5%
- Actions Europe 16%
- Actions Emergents 7%

(1) Ces performances sont données à titre indicatif et sont brutes, c'est-à-dire avant déduction des frais de contrat et des prélèvements sociaux. Celles-ci peuvent ne pas refléter les performances individuelles de votre adhésion qui sont liées à la date de mise en place de l'option/du changement d'orientation de gestion. Par ailleurs, elles sont calculées sur la base des performances des supports en unités de compte présentées en dernière page du document.

La gestion déléguée Conviction

ASAC 75 Conviction

L'objectif de l'orientation de gestion est d'accompagner la performance des marchés actions internationaux tout en conservant une partie sur le support en euro. Exposition importante aux fluctuations des marchés actions. Cette orientation de gestion est adaptée à un niveau de risque de perte en capital "important".

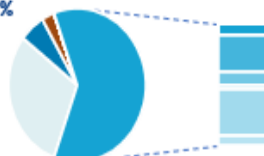
Performances ⁽¹⁾

(au 31/03/2025)

Depuis le 1er janvier 2025	-0,25%
Année 2024	4,06%
Depuis le lancement (02/03/2014)	46,32%

Allocation

- Risque modéré, 6%
- Fonds Euros, 30%



- Supports UC risque élevé, 64%
- Actions US Small Mid Cap 5%
- Actions US 19%
- Actions thématiques 7%
- Actions Europe 23%
- Actions Emergents 10%

ASAC 90 Conviction

L'objectif de l'orientation de gestion est de participer significativement à la performance des marchés actions internationaux moyennant une prise de risque élevée. Exposition importante aux fluctuations des marchés actions. Cette orientation de gestion est adaptée à un niveau de risque de perte en capital "très important".

Performances ⁽¹⁾

(au 31/03/2025)

Depuis le 1er janvier 2025	-0,27%
Année 2024	4,69%
Depuis le lancement (02/03/2014)	45,93%

Allocation

- Risque modéré, 6%
- Fonds Euros, 10%



- Supports UC risque élevé, 84%
- Actions US Small Mid Cap 6%
- Actions US 24%
- Actions thématiques 9%
- Actions Europe 30%
- Actions Emergents 15%

(1) Ces performances sont données à titre indicatif et sont brutes, c'est-à-dire avant déduction des frais de contrat et des prélèvements sociaux. Celles-ci peuvent ne pas refléter les performances individuelles de votre adhésion qui sont liées à la date de mise en place de l'option/du changement d'orientation de gestion. Par ailleurs, elles sont calculées sur la base des performances des supports en unités de compte présentées en dernière page du document.

La gestion profilée

Perspective

Emprunts État Euro (5-7 ans) du 01/01/25 au 31/03/25 : -0,2 %

DJ Eurostoxx 50 du 01/01/25 au 31/03/25 : +8,9 %

S&P 500 (€ couvert) du 01/01/25 au 31/03/25 : -9,2 %

Pour ces orientations de gestion financières, des supports en unités de compte UC ⁽¹⁾ intégrant une approche ESG (bonnes pratiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance) sont autant que possible sélectionnés.

Perspective, supports en UC⁽¹⁾ - risque « modéré »

Le poids général des actifs composant cette poche est légèrement diminué pour laisser plus de place aux actifs de risque élevé. Par ailleurs, dans ce contexte de forte volatilité des marchés obligataires, les actifs qui composent ces supports sont plus largement positionnés sur des dettes court-terme qui sont beaucoup plus sécurisées. Il s'agit principalement de dettes privées émises par des entreprises, mais aussi de dettes souveraines émises par les Etats. Dans tous les cas les critères de durabilité des émetteurs ont été prépondérants dans la sélection des supports en unité de compte UC ⁽¹⁾.

Perspective, supports en UC⁽¹⁾ - risque « élevé »

Le poids des actifs en actions est légèrement augmenté dans une optique tactique et opportuniste dans ce contexte de baisse des marchés financiers début avril 2025. Du point de vue géographique, ces actifs sont essentiellement constitués d'actions européennes et mondiales mais les actions européennes sont prépondérantes. En termes sectoriel, les thèmes sont abordés de façon très globale via des acteurs mondiaux (santé, énergie, sécurité). le secteur des petites et moyennes valeurs européennes et le secteur de la santé sont très représentés. Cela est effectué en poursuivant la philosophie d'investissement de ces profils qui est tournée essentiellement vers l'économie locale tout en respectant des critères ESG (bonnes pratiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance).

Perspective, l'environnement du non coté

Les orientations de gestion intègrent une part minimale réglementée d'actifs non-cotés afin de répondre aux exigences de la Loi « Industrie Verte ». Cette disposition légale vise à réindustrialiser la France et ses territoires, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Le poids de ces actifs est déterminé réglementairement et il est différent en fonction du profil d'investissement.

L'intérêt du fonds sélectionné (Eurazeo Private Value Europe 3) est de déployer une stratégie d'investissement hybride avec une part de dettes privées (60%) finançant les petites et moyennes valeurs européennes et le reste en actions non-cotées sur cette même catégorie d'investissement.

Cette stratégie affiche un bilan légèrement positif (1% environ) depuis le début de l'année. La valorisation des actifs qui composent ce fonds étant calculée sur la base de la valorisation d'actifs similaires cotés sur les marchés traditionnels expliquent ce bilan contrasté.

(1) UC : Unités de Compte

La gestion profilée

Perspective

ASAC Prudent Perspective : cette orientation de gestion est adaptée à un niveau de risque de perte en capital moyen.

L'orientation de gestion correspondante à ce profil d'allocation est composée du support en euros et de supports en unités de compte représentatives d'OPC Monétaires, d'OPC Obligations, d'OPC Diversifiés et/ou d'OPC Actions. Les supports à risque faible, c'est-à-dire les supports dont l'indicateur de risque est inférieur ou égal à 2 représenteront au minimum 30 % du capital constitué sur cette orientation de gestion. Ce minimum devra être respecté à chaque réallocation. Les supports en unités de compte constitués d'Organismes de Placements Collectifs (OPC) non cotés et, le cas échéant, d'OPC investis en titres de PME/ETI éligibles au contrat représenteront 4 % minimum de chaque versement (versement initial, versement complémentaire et versement régulier). Le changement de profil et le changement d'option de gestion financière sont ici assimilés à un versement pour l'appréciation de ce taux de 4 %. La valeur des unités de compte devrait subir des fluctuations modérées à importantes, à la hausse comme à la baisse, dans le temps. L'horizon de placement minimum recommandé est de 8 ans.

Performances ⁽¹⁾

(au 31/03/2025)

Depuis le 1er janvier 2025

0,92%

Année 2024

Non disponible

depuis le lancement

1,13%

(30/08/2024)

ASAC Prudent Perspective

Risque modéré
12 %

Fonds Euro,
70 %



. Support UC
risque, élevé 18%

. Actions Euro 12 %

. UC spécifique 2 %

. Actions thématiques 4 %

ASAC Equilibre Perspective : cette orientation de gestion est adaptée à un niveau de risque de perte en capital très important.

Elle est principalement composée de supports en unités de compte représentatives d'OPC Monétaires, d'OPC Obligations, d'OPC Actions et/ou d'OPC Diversifiés et, dans une moindre mesure, du support en euros. Parmi les supports en unités de compte composant l'orientation de gestion, les supports en unités de compte représentatives d'OPC Actions et/ou d'OPC Diversifiés sont très majoritaires. Cette orientation de gestion privilégiera des OPC intégrant une approche ESG (bonnes pratiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance) dont la stratégie d'investissement est orientée vers des thématiques relatives aux enjeux environnementaux (transition climatique, gestion de l'eau et des déchets, énergies propres...) et démographiques (consommation, santé, alimentation, éducation, sécurité...). La valeur des unités de compte devrait subir des fluctuations significatives, à la hausse comme à la baisse, dans le temps.

L'horizon de placement minimum recommandé est de 8 ans.

Performances ⁽¹⁾

(au 31/03/2025)

Depuis le 1er janvier 2025

0,56%

Année 2024

Non disponible

depuis le lancement

-0,03%

(30/08/2024)

ASAC Equilibre Perspective

Risque modéré 10 %

Fonds Euro, 50 %



. Support UC risque,
élevé 40%

. Actions Euro 23 %

. UC spécifique 4 %

. Actions thématiques 13 %

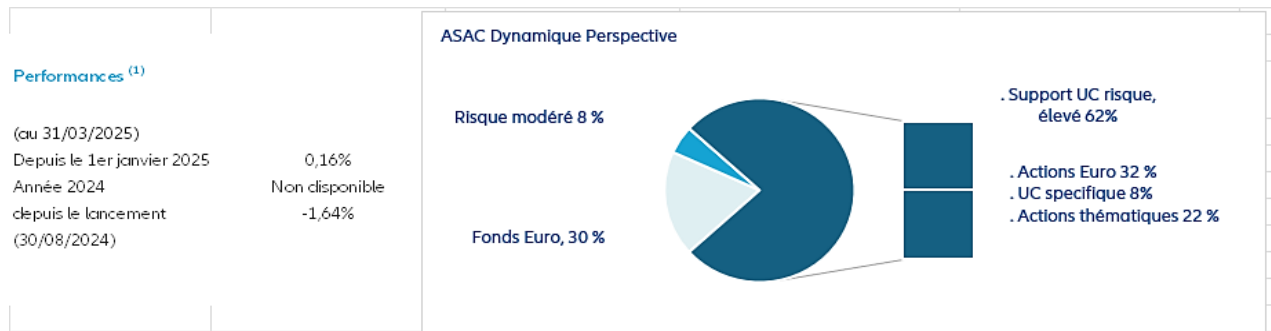
(1) Ces performances sont données à titre indicatif et sont brutes, c'est-à-dire avant déduction des frais de contrat et des prélèvements sociaux. Celles-ci peuvent ne pas refléter les performances individuelles de votre adhésion qui sont liées à la date de mise en place de l'option/du changement d'orientation de gestion. Par ailleurs, elles sont calculées sur la base des performances des supports en unités de compte et d support en euros présentées en dernière page du document.

La gestion profilée

Perspective

ASAC Dynamique Perspective : ce profil d'allocation est adapté à un niveau de risque de perte en capital important.

L'orientation de gestion correspondante à ce profil d'allocation est composée du support en euros et de supports en unités de compte représentatives d'OPC Monétaires, d'OPC Obligations, d'OPC Diversifiés et/ou d'OPC Actions. Les supports à risque faible, c'est-à-dire les supports dont l'indicateur de risque est inférieur ou égal à 2 représenteront au minimum 20 % du capital constitué sur cette orientation de gestion. Ce minimum devra être respecté à chaque réallocation. Les supports en unités de compte constitués d'Organismes de Placements Collectifs (OPC) non cotés et le cas échéant, d'OPC investis en titres de PME/ETI éligibles au contrat représenteront 8 % minimum de chaque versement (versement initial, versement complémentaire et versement régulier). Le changement de profil et le changement d'option de gestion financière sont ici assimilés à un versement pour l'appréciation de ce taux de 8 %. La valeur des unités de compte devrait subir des fluctuations importantes, à la hausse comme à la baisse, dans le temps. L'horizon de placement minimum recommandé est de 8 ans.



(1) Ces performances sont données à titre indicatif et sont brutes, c'est-à-dire avant déduction des frais de contrat et des prélèvements sociaux. Celles-ci peuvent ne pas refléter les performances individuelles de votre adhésion qui sont liées à la date de mise en place de l'option/du changement d'orientation de gestion. Par ailleurs, elles sont calculées sur la base des performances des supports en unités de compte et d support en euros présentées en dernière page du document.

Épargne

Retraite 2 Plus

Contrat d'assurance vie de groupe à adhésion facultative, de type multisupport, souscrit par l'association ASAC auprès d'Allianz Vie.

Avertissement

Document à titre d'information sans valeur contractuelle ni publicitaire.

Les performances sont données à titre indicatif et brutes, c'est-à-dire avant déduction des frais du contrat (sur versement, arbitrage, gestion, garantie optionnelle en cas de décès) et des prélèvements sociaux.

Il ne s'agit pas des performances individuelles de votre adhésion qui sont liées à la date de mise en place de l'option/du changement d'orientation de gestion.

Ces performances sont calculées en prenant pour hypothèses, pour les supports en unités de compte, leur performance observée à la date mentionnée et pour le support en euros, une performance prorata temporis correspondant à 90% du dernier taux brut déterminé par Allianz sur le contrat, tenant compte de la majoration accordée au titre de la gestion Access plus ou de la Gestion déléguée dans le cadre de l'Offre Allianz +.

Elles ne préjugent pas des performances à venir.

En investissant sur des supports en unités de compte, vous profitez du potentiel de performances des marchés financiers, mais vous prenez un risque de perte en capital. En effet, votre assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte, mais ne garantit pas leur valeur. Celle-ci est soumise à des fluctuations, à la hausse comme à la baisse, en fonction de l'évolution des marchés financiers.

Allianz Vie

Entreprise régie par le Code des assurances
Société anonyme au capital de 681.879.255 €
1 cours Michelet – CS 30051 – 92076 Paris La Défense Cedex
340 234 962 RCS Nanterre

www.allianz.fr

ASAC

ASSOCIATION de Sécurité et d'Assistance Collective
31, rue des Colonnes du Trône – 75012 PARIS
Association sans but lucratif, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

www.asac-fapes.fr

